



Conseil municipal

Déposée à la séance du.....

NON

Renvoi direct en commission demandé: OUI /

Commission:.....

..

M-

Motion de Marjorie de Chastonay (Les Verts)

Titre: Attribution de noms de rue : les femmes sont-elles à côté de la plaque ? (Pour davantage de rues aux noms de personnalités féminines)

PROJET DE MOTION

Considérant :

- Les constitutions fédérale et genevoise, qui prévoient respectivement à l'article 8 et à l'article 15 que « la femme et l'homme sont égaux en droit [et que] la loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail » (al. 3) ;
- Le règlement concernant la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et la prévention des violences domestiques (RPEgPVD), qui stipule à l'article 1 que « l'Etat a pour mission d'encourager l'application du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de la vie [...] » (al. 1) ;
- Le fait qu'un nombre très important de femmes a contribué à la prospérité de Genève à travers la science, la politique, la littérature, les arts, etc. ;
- Le fait que, malgré ce constat, la proportion de rues genevoises associées aux noms de personnalités féminines reste extrêmement faible : 31 des 700 rues portant le nom d'un personnage célèbre portent celui d'une femme, soit moins de 1% sur l'ensemble des 3263 rues du canton de Genève ;
- Le fait que l'attribution de noms de personnalités, féminines ou masculines, permet de rappeler au souvenir des citoyennes et des citoyens le rôle important que ces personnages ont joué dans le développement de Genève ;
- L'art. 15 du règlement cantonal sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments (RNGNB) à son al. 1 disposant que : « Les communes peuvent proposer la dénomination d'une rue (artère) et des objets topographiques sur leur territoire »,

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif :

- À proposer en priorité, quand il est consulté par les autorités cantonales au sens de l'art. 15 RNGNB, des noms de personnalités féminines comme nom de rue, de place, etc.
- A proposer dans toutes les consultations (démarches participatives ou auprès du CM) touchant à la détermination d'un nom de rue, de place, etc, majoritairement des noms de personnalités féminines.

Marjorie de Chastonay